



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures contre la pénurie d'orthophonistes

Question écrite n° 25721

Texte de la question

M. Damien Pichereau attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la pénurie d'orthophonistes. Le plan « Ma Santé 2022 » apporte des solutions pertinentes aux problématiques auxquelles est confronté le système de santé actuelle : fin du *numerus clausus*, promotion de la télé médecine, ainsi que de nombreuses mesures visant à valoriser et faciliter l'exercice des professionnels de santé. Dans la lignée de ces mesures, il souhaiterait attirer son attention sur la situation des orthophonistes. En Sarthe par exemple, il manque près d'une centaine de praticiens pour atteindre la moyenne nationale, elle-même insuffisante. Il paraît donc pertinent d'adapter les mesures du plan « Ma Santé 2022 » à ce corps de métier, en supprimant le *numerus clausus* et en reconnaissant la téléorthophonie notamment. Il souhaiterait donc savoir si de telles mesures sont à l'étude par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Damien Pichereau](#)

Circonscription : Sarthe (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25721

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 janvier 2020](#), page 25

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)